

12 mois d'action au service des Finistériens

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

La nouvelle majorité a été élue il y a un an pour porter un projet d'action pour le Finistère et de modernisation du Département. Pour rendre des comptes, pour donner sens à l'action départementale, nous avons voulu dresser un premier bilan de ces 12 mois d'action au service des Finistériens, et dessiner des perspectives pour les 12 mois à venir.

Au travers des 8 rapports d'orientation qui seront présentés par mes collègues, on pourra ainsi lire le projet qui est le nôtre pour le Finistère :

- **Un Département qui consolide le lien social en rendant un service public plus efficace.** Nous parlerons des décisions inédites qui ont été prises dans le champ du handicap, des personnes âgées, des mineurs placés sous notre protection, des personnes les plus précaires, aussi, avec notre plan RSA ;
- **Un Département qui soutient l'emploi** en développant les infrastructures essentielles et en agissant pour les secteurs clés de notre économie : nous parlerons du plan d'investissement dans les routes, de la couverture numérique du territoire, du soutien renforcé aux communes, ou de notre action pour l'agriculture et la pêche ;
- **Un Département, enfin, qui préserve la qualité de vie du Finistère** en protégeant les éléments constitutifs de ce cadre de vie : l'environnement, la qualité du système éducatif, le tissu associatif, sportif ou culturel, le logement ou bien encore la sécurité.

La méthode qui a été la nôtre au cours des 12 derniers mois a consisté à agir. Plutôt que d'empiler les rapports, de multiplier les comités de pilotage, de différer les décisions par confort, nous avons fait le choix d'avancer vite dès la première année du mandat.

- **Avancer vite, d'abord, pour tenir nos engagements :** au bout d'un an (le groupe majoritaire publiera un bilan chiffré à l'automne) près de 75% des engagements que nous avons pris ont été mis en œuvre. On redonnera sens aux élections le jour où les promesses seront tenues, et nous avons décidé de tenir nos promesses ;

- **Avancer vite, aussi, pour améliorer le service public** avec nos 4 000 agents que je remercie pour leur implication. Dans tous les domaines de l'action départementale, nous avons fixé des objectifs, nous engageons des plans d'action, nous évaluons nos résultats. Bref, la collectivité avance, le Finistère bouge.

Sans répéter ce que mes collègues diront en détail tout au long de cette séance, **je voudrais prendre quatre exemples de cette collectivité qui avance et de ce Finistère qui bouge.**

1. Le plan handicap

Mon premier exemple, et notre plus grande fierté au terme de ces 12 mois d'action, c'est le plan handicap que nous avons dévoilé début 2022 et que les acteurs associatifs appellent désormais le « Pacte de Pleyben ».

Je ne reviens pas sur ses trois piliers : l'amélioration du fonctionnement de la MDPH, l'aide aux aidants, et la création de 650 places d'accueil et d'accompagnement.

Je me concentrerai simplement sur la MDPH. Au terme de 12 mois, au rythme d'un comité de pilotage toutes les deux semaines, grâce à ses agents qui peuvent être fiers du travail accompli, aux moyens supplémentaires que nous avons dégagés, à l'appui renforcé de la CNSA que nous avons obtenu, et aux décisions que nous avons prises, la MDPH a complètement changé.

En juillet dernier, le Finistère était la lanterne rouge des départements de France, avec un délai moyen de traitement de 7,1 mois ! Un an plus tard, ce délai est ramené à 4 mois, et nous visons désormais les 3 mois.

En juillet dernier, il y avait plus de 26 500 dossiers en attente de traitement ! Ils sont aujourd'hui près de 10 000.

Cette amélioration des délais de traitement se fait concomitamment avec une amélioration du service public : nous investissons dans un nouveau standard pour que le téléphone ne sonne plus dans le vide, nous mettons en ligne un nouveau site internet plus moderne et accessible, nous déployons des agents de la MDPH dans le nord du département pour nous rapprocher de nos usagers.

Si j'en parle, c'est que au-delà des millions que nous sommes allés négocier avec l'Etat, des centaines de places créées qui apporteront des solutions à tant de familles, **la réforme de la MDPH montre que la transformation de l'action publique est possible**. Elle montre que l'établissement d'objectifs et l'évaluation des résultats permettent d'améliorer le service public en direction des plus vulnérables.

C'est notre méthode.

2. La protection des mineurs

Le deuxième exemple que je voulais prendre, c'est celui de la protection de l'enfance.

De toutes les politiques que nous avons trouvées en arrivant aux affaires, la protection de l'enfance – je rappelle que plus de 2 000 mineurs sont placés sous la protection du Département, et que presque autant sont suivis par nos service à titre préventif – **la protection de l'enfance, donc, était sans aucun doute la plus mal en point.**

La situation que nous avons trouvée, ce sont des dizaines de placements non mis en œuvre faute de places. Une crise ouverte entre les assistants familiaux et le Département. Un suivi médical trop faible. Ce sont des fratries séparées dans plus de 60% des cas. Ce sont des moyens consacrés à la prévention, insuffisants. Des retours à domicile qui ne se font pas, faute d'accompagnement. Des tiers de confiance qui pourraient accueillir un enfant, mais qui renoncent en raison des règles administratives obsolètes du Département, que nous vous proposerons aujourd'hui de réformer. Ce sont des MNA qui attendent parfois près d'un an qu'on évalue leur minorité. Ce sont des jeunes majeurs, anciens MNA, dont le taux d'insertion professionnelle est inférieur à 40% alors qu'ils veulent tous travailler et que le Finistère manque de bras. C'était enfin une confusion des rôles généralisée sur la mission de chaque acteur.

Voilà, Mesdames et Messieurs, la situation que nous avons trouvée il y a un an.

Dans ce domaine comme dans les autres, plutôt que de continuer à mettre la poussière sous le tapis nous avons décidé d'agir pour améliorer le service public.

Nous avons rétabli la confiance avec les assistants familiaux en engageant dès novembre un plan d'action spécifique. Alors même que le nombre d'AF ne cessait de diminuer, je vous annonce que nous en avons gagné 12 depuis le début de notre mandat ! **Nous engageons la création de 3 villages à destination des fratries**, qui permettront de créer près de 90 places nouvelles : les lieux d'implantation sont choisis, les associations ont été consultées, l'appel à projets sera lancé avant l'été. **Nous créons une unité spécialisée conjointement avec le CHRU Brest**, qui permettra un suivi médical très renforcé des enfants à besoin multiples. **Nous recentrons autour du CDEF** (Centre départemental de l'enfance et de la famille) **la mission d'accueillir, d'évaluer et d'orienter** les enfants placés sous notre protection, pour que le Département puisse connaître tous ces enfants, pour adapter son offre d'accueil, au plus près des besoins de chacun. Nous avançons.

Concernant les MNA, notre politique est celle sur laquelle nous avons été élus : application de la loi d'une part, plan d'insertion et d'intégration d'autre part. Après avoir adhéré au fichier préfectoral en 2021, pour s'assurer que ceux qui demandent la protection du Département n'ont pas déjà été déclarés majeurs dans un autre Département, nous finalisons notre plan d'insertion et notamment d'insertion professionnelle des MNA et des jeunes majeurs, qui sera soumis à la séance d'octobre, avec un objectif sur le mandat : augmenter de 50% le taux d'insertion professionnelle des MNA et des Jeunes Majeurs.

Je voudrais en profiter, puisque les mensonges prospèrent à ce sujet, pour rappeler 4 vérités.

- **Vérité n°1 : personne n'en fait plus pour les jeunes immigrés dans le Finistère, pas une commune, pas une association, personne n'en fait plus que le Conseil départemental.** Nous prenons soin de plus de 300 mineurs au titre de la protection à laquelle tous les enfants ont droit, quelle que soit leur origine. Nous cherchons à le faire avec la même humanité et la même efficacité que celle dont bénéficient tous les usagers du service public dans le Finistère. J'ajoute que, au-delà des 300 mineurs que nous protégeons, nous abritons également près de 400 jeunes majeurs, anciens MNA, alors même que ce n'est une obligation, soit plus de 700 personnes en tout. C'est un budget de 11 M€ que j'ai proposé et que notre majorité a voté pour 2022 : personne n'en fait plus.

- **Vérité n°2 : le Conseil départemental a la responsabilité de la protection des mineurs, y compris des mineurs immigrés, mais il n'a pas la responsabilité de la politique migratoire ou de l'accueil des immigrés.** C'est la raison pour laquelle quand un mineur est déclaré majeur par la justice, il n'est plus protégé par le Conseil départemental. C'est la loi qui dit cela, et le Finistère doit respecter la loi.

- **Vérité n°3 : tous les Départements de France appliquent la même politique.** J'ai lu dans la presse un responsable associatif indiquant que la Gironde ferait différemment. C'est une erreur : le Conseil départemental socialiste de la Gironde a été appelé hier et applique la loi, exactement comme nous. En Bretagne, les Conseils départementaux du Morbihan, des Côtes d'Armor, d'Ille-et-Vilaine appliquent exactement la même politique que nous, prévue par la loi, qui fait perdre la protection du Département en cas de décision du parquet dans ce sens.

- **Vérité n°4 : je n'ai modifié en rien cette politique depuis un an, j'applique exactement la même politique que la majorité qui nous a précédée.** En 2016, 154 personnes sont sorties du dispositif MNA sur décision de justice. Mais pas de manifestation. En 2017, 213 personnes sont sorties du dispositif. Mais pas de manifestation. En 2018, 293 personnes. En 2019, 327 personnes. En 2020, 103 personnes. En 2021, enfin, 126 personnes. Au total, près de 1 100 personnes sont sorties du dispositif par décision de justice sur le mandat précédent, parce qu'elles avaient été déclarées majeures, c'est 210 par an en moyenne. Pas une seule manifestation. Depuis un an, environ 150 personnes ont perdu la protection du Département par décision de justice – c'est l'un des chiffres les plus faibles des 7 dernières années, c'est même le plus faible si on corrige les chiffres de la période Covid ! Mais pas moins de deux manifestations d'associations, ici, au Département...

Alors voilà. Je valorise l'engagement associatif, je remercie ceux qui hébergent à leur domicile ces personnes déclarées majeures, mais je dénonce les motivations politiques qui sont derrière ces manifestations si soudaines, je trouve inacceptables les procès en manque d'humanité instruits alors que personne n'en fait plus que nous, et je déclare que le Finistère continuera à appliquer la loi, comme il le fait depuis 2016.

3. Le soutien aux communes

Le troisième exemple des 12 mois d'action que nous venons de vivre porte sur la refonte complète de notre politique d'aide aux communes pour accélérer leur transition environnementale et leur développement au travers du Pacte Finistère 2030.

Nous y reviendrons en détail, je voudrais simplement insister sur 2 mots :

- **Plus simple** : alors que tout le monde promet la simplification administrative, nous l'avons mise en œuvre. Tous les maires la saluent : les dossiers du Département font désormais une feuille, recto-verso, et nos discussions ne portent plus sur les piles de dossiers à constituer mais sur l'opportunité, l'intérêt des projets pour le territoire.
- **Plus d'argent** : alors qu'autour de nous quasiment tous les Départements ont réduit leurs dotations au bloc communal, nous avons décidé de les augmenter au contraire. Nous visons 210 M€ sur ce mandat, c'est 20% de hausse, et nous avons déjà provisionné, comme vous le savez, une partie de nos recettes fiscales en 2021 pour sécuriser cet engagement.

Au final, nous avons changé tout le dispositif en moins de 12 mois pour permettre le financement des communes sans délai. La première campagne annuelle du volet 1 a eu lieu dès février : elle a permis de financer 250 projets de proximité. La contractualisation sur 3 ans du volet 2 est en cours : 14 EPCI signeront un Pacte avec le Département avant l'été, et les 7 autres aboutiront à l'automne.

4. La politique environnementale

Le dernier exemple que je voulais citer, qui résume et symbolise notre volonté d'action, à l'heure où la maison brûle, c'est celui de la politique environnementale.

Il y a d'abord tout ce qui existait, qui était bien fait et que nous avons maintenu : la préservation des espaces naturels sensibles, nos parcs naturels, les actions pour préserver la qualité de l'eau et prévenir les sécheresses, la lutte contre les déchets plastiques, la valorisation des circuits courts.

Il y a aussi ce que nous avons ajouté au cours des 12 derniers mois :

- **Le plan 500 000 arbres** qui vise à développer la biodiversité, préserver la qualité de l'eau, lutter contre le réchauffement climatique, végétaliser les espaces urbains : 11 000 arbres ont été plantés dans les 2 mois qui ont suivi notre annonce, et nous avons déjà sécurisé les hectares qui permettront de planter dans les 12 mois qui viennent plus de 40 000 arbres supplémentaires ;
- **Nous ajoutons également un vaste plan de rénovation énergétique des bâtiments départementaux de 50 M€**, qui sera voté aujourd'hui, qui va considérablement réduire notre empreinte environnementale. Ce plan se double d'un effort pour la rénovation énergétique du parc immobilier de Finistère Habitat et d'autres bailleurs sociaux ;
- **Nous avons ajouté en 12 mois un plan vélo de 30 M€**, qui a été présenté aux maires et qui sera dévoilé publiquement en septembre après d'ultimes ajustements sur les itinéraires. Je rappelle pour ceux qui aiment les chiffres que cet investissement pour le vélo de 30 M€ est 8 fois supérieur à celui du mandat précédent quand il s'élevait à 3,5 M€ uniquement ;
- **Nous avons enfin ajouté à notre politique environnementale tous les investissements financés par le Pacte Finistère 2030**, je pense aux nombreux projets de rénovation énergétique remontés par les communes, ou aux investissements dans l'eau et l'assainissement qui pourraient atteindre 15 à 20% des Pactes que nous allons signer.

* * *

Voilà mes chers collègues, une toute petite partie de ce que nous avons fait cette première année, à pleine vitesse. Je ne m'étends pas ...

- Sur la revalorisation des salaires des aides à domicile, le plan de contrôle des EHPAD, notre plan RSA ;
- Sur le plan de rattrapage routier, notre investissement dans l'enseignement supérieur, notre plan de couverture 4G, l'augmentation de la DJA (Dotation aux jeunes agriculteurs) ;
- Sur l'aide directe aux clubs sportifs, la création d'un prix littéraire des collègues ;

- Sur le dialogue social qui est rétabli, sur les premières économies qui ont été trouvées et qui permettent de financer toutes ces actions volontaristes comme des hausses de salaire pour nos agents.

En un mot comme en cent, nous avons agi, mais comme il y a encore tant à faire, la deuxième année de mandat devra être aussi productive que la première, tout autant tournée vers l'action.

* * *

Je n'ai pas coutume de parler de sujets extérieurs à nos missions dans cette enceinte, mais je voudrais pour conclure, faire une exception.

D'abord pour adresser mes félicitations républicaines, comme c'est l'usage, aux députés élus il y a 2 semaines et qui nous représenteront à l'Assemblée nationale.

Ensuite pour dire, comme je l'ai lu récemment, que la vitesse à laquelle les ténèbres tombent sur la civilisation est terrifiante. La guerre revient en Europe, les libertés fondamentales sont remises en cause aux Etats-Unis, les partis de gouvernement se font progressivement absorber par les populistes d'extrême-gauche ou d'extrême-droite.

Sans même parler des mensonges, des insultes et de la violence qui se propagent dans la rue comme sur les réseaux sociaux, le débat politique se transforme en bataille rangée. Les adversaires politiques deviennent des ennemis. Les attaques personnelles sont autorisées. Toutes les méthodes deviennent légitimes.

J'espère que nous réussirons à nous souvenir, que malgré des désaccords qui sont parfois profonds, et la majorité prendra toute sa place dans l'expression de ces désaccords, nous sommes tous des Finistériens, que nous avons beaucoup en partage, et que nous nous devons les uns aux autres, écoute, respect et pourquoi pas considération.

Je vous remercie.